

Accueil du public en situation de handicap.

Public concerné :

Salariés travaillant au sein d'établissements recevant du public (ERP).

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Durée de la formation :

1 heure

Moyens pédagogiques :

- Formation en ligne
- Vidéos
- Quiz intermédiaires

Dispositif d'évaluation et de suivi de l'exécution :

- Quiz de validation
- Certificat de réalisation

Lieu de la formation :

Virtuel, plateforme DOKÉOS

Support technique :

supportformation@platinum-skills.com

Accessibilité :

Pour toute demande d'aménagement spécifique, s'adresser au pôle handicap
cvignaud@platinum-consult.com
[+33 6 33 28 57 17](tel:+33633285717)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif général de la formation :

Cette formation répond aux exigences réglementaires des ERP en sensibilisant le personnel qui y travaille à l'accueil des personnes en situation de handicap.

À l'issue de la formation, les apprenants sont capables de :

- Identifier le contexte réglementaire lié au handicap dans le cadre des ERP
- Définir les types de handicap
- Accueillir une personne en situation de handicap dans son établissement
- Identifier les acteurs du handicap pour accompagner.

PROGRAMME :

PARTIE 1

- I. Pourquoi ce module ?
- II. Définissons les termes.
- III. Quelles sont vos obligations ?
- IV. Le registre d'accessibilité.

Qu'avez-vous retenu ?

PARTIE 2

- I. Qu'est-ce que le handicap ?
- II. Comment accueillir une personne en situation de handicap ?
- III. Accueillir des personnes ayant des déficiences auditives
- IV. Accueillir des personnes ayant des déficiences visuelles
- V. Accueillir des personnes ayant des déficiences motrices
- VI. Accueillir des personnes ayant des déficiences intellectuelles
- VII. Accueillir des personnes ayant des déficiences psychiques
- VIII. Les partenaires institutionnels

Qu'avez-vous retenu ?